

# 45,5 M\$ investis pour moderniser les centres d'appels d'urgence 9-1-1

27 mars 2023, 11 h 35

Publié par : Cabinet du ministre de la Sécurité publique

QUÉBEC, le 27 mars 2023 /CNW/ - Le ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, annonce un financement de 45,5 M\$ sur trois ans pour les centres d'urgence 9-1-1 et les centres secondaires d'appels d'urgence, afin de les soutenir dans la modernisation du réseau en vue du passage au 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1 PG).

La modernisation du réseau permettra le traitement de nouvelles formes de communication par les centres d'appels d'urgence, soit les textos, les images, les vidéos ainsi que d'autres types de données, comme des informations biomédicales. Ce sont 27 centres d'urgence 9-1-1 et 9 centres secondaires d'appels d'urgence qui recevront des aides financières à cette fin, par l'entremise de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec.

Offrir un environnement sécuritaire est une priorité du gouvernement du Québec. Alors que les outils technologiques évoluent d'année en année, il est impératif d'être à jour et de moderniser les services en place.

## Citations :

« La transition vers le 9-1-1 de prochaine génération fait partie des priorités de mon ministère. Cet investissement illustre la volonté de notre gouvernement de veiller à ce que les citoyens aient accès à des services de qualité pour leur protection et leur sécurité. On souhaite que les centres d'appels d'urgence puissent répondre de façon optimale à tous les Québécois et Québécoises, quel que soit le moyen de communication utilisé. Le sentiment de sécurité, ça n'a pas de prix, qu'on parle de citoyens en situation dangereuse ou de témoins d'un accident. »

*François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie*

« Rappelons que les centres d'appels d'urgence constituent le premier maillon de la chaîne d'intervention pour venir en aide aux citoyens. Les améliorations technologiques et opérationnelles apportées permettront, entre autres, d'assurer une meilleure localisation d'une personne en détresse ayant contacté le 9-1-1 et l'envoi des secours plus rapidement. Je tiens à remercier l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec pour son soutien dans l'administration du programme, de même que nos télécommunicatrices et télécommunicateurs d'urgence, qui fournissent un service essentiel. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

### **Faits saillants :**

- Cette annonce s'inscrit dans le contexte d'une politique réglementaire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, qui a décrété que toutes les entreprises de téléphonie et de services sans fil ainsi que tous les centres d'appels d'urgence au Canada doivent être prêts à offrir le 9-1-1 PG avant le 4 mars 2025.
- Les travaux de modernisation concernent, entre autres, les technologies utilisées, la sécurité des données, la continuité des opérations et la localisation précise des appelants.
- Au total, les centres qui recevront une aide financière représentent plus de 650 postes de travail affectés à la prise d'appels 9-1-1 et à leur répartition entre les différents intervenants d'urgence appropriés, soit les policiers, les pompiers et les ambulanciers.
- On définit un centre d'urgence 9-1-1 comme un centre qui reçoit les appels nécessitant une ou plusieurs interventions d'urgence, qui détermine pour chaque appel la nature de l'urgence et qui le transmet, avec les coordonnées de l'appelant, au centre secondaire d'appels d'urgence. Ce dernier, quant à lui, consiste en un centre de répartition d'un service de sécurité incendie, d'un corps de police ou d'un centre de communication santé.